

**ALLOCUTION DE MONSIEUR
PIERRE MAUROY
A L'OCCASION
DE LA POSE DE LA 1^{ère} PIERRE
DE LA MAISON DES PARENTS
CHR&U
(VENDREDI 9 OCTOBRE 1998)**

Madame,

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir à Lille aujourd'hui, et de poser avec vous dans quelques instants la première pierre de notre future Maison des Parents.

Je vous accueille bien sûr comme Maire de Lille et Président de la Communauté Urbaine de Lille, mais également en ma qualité de Président du Centre Hospitalier Régional et

Universitaire, où j'ai déjà reçu deux fois ^{le Président} votre époux, au cours des quatre dernières années.

Je l'ai accueilli une première fois en novembre 1994, alors que s'ouvrait la campagne pour l'élection présidentielle de 1995.

Jacques Chirac allait d'ailleurs annoncer sa candidature ce jour-là depuis la ville natale du général de Gaulle.

Lors de sa seconde visite, le 7 juin 1997, j'ai reçu le Président de la République, venu inaugurer l'extension de la Faculté de Médecine Henri-Warembourg, et l'Hôpital Jeanne-de-Flandre, proche de nous.

Votre venue ce matin, Madame, est placée sous les auspices de la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, que vous présidez, conformément à la tradition républicaine, qui a souvent vu les Premières Dames de notre pays exercer d'importantes responsabilités dans le domaine de la solidarité et de l'action humanitaire.

Je sais que ces fonctions vous importent beaucoup, et que vous leur consacrez du temps, à la mesure des nombreux projets que met en oeuvre la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

Je salue à vos côtés aujourd'hui Monsieur le Préfet de Région, Monsieur Alain Ohrel, Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, Monsieur le préfet Dumont, Monsieur Didier Delmotte, Directeur Général du Centre Hospitalier Régional et Universitaire, les professeurs Farriaux et

Delecour, qui animent l'association de la Maison des Parents, ainsi que Monsieur Hubert Maes, qui vient de nous en présenter le projet architectural.

Alors que l'hôpital Jeanne-de-Flandre a ouvert ses portes il y a moins de 18 mois, était-il nécessaire d'envisager la création d'une Maison des Parents dans son environnement proche ?

L'Hopital de la Mère et de l'Enfant, auquel nous avons donné le nom de notre " bonne comtesse Jeanne ", bienfaitrice des pauvres et des malades au début du XIIIème siècle, regroupe en effet dans ses murs de nombreux services entièrement destinés à l'accueil des enfants et de leurs familles.

Dès l'origine de sa conception, Jeanne-de-Flandre a pris en compte le besoin, pour l'enfant malade et

hospitalisé, de poursuivre justement sa vie d'enfant, de jouer, d'étudier, et bien sûr d'être avec ses proches.

Les espaces prévus pour l'accueil des familles, les chambres permettant aux parents de passer la nuit auprès de leur enfant hospitalisé, répondent efficacement à cette attente. Nous envisageons même d'en augmenter le nombre, car la demande est forte.

Alors, pourquoi une Maison des Parents ?

Parce que nous aimons nos enfants, et nous voulons faire encore plus.

Vous le savez, Madame, le Nord est la patrie du Petit Quinquin ! C'est aussi la région la plus jeune de France, avec le plus fort taux de natalité.

C'est également, et je l'avais rappelé au Président de la République, une région qui souffre encore de retards en matière sanitaire et sociale, et s'emploie à les rattraper progressivement.

Les réalisations entreprises depuis environ une décennie au sein de la Cité Hospitalière ont permis d'accentuer cet effort de modernisation.

Ainsi, en à peine 10 ans, nous avons construit trois hôpitaux spécialisés, tout en rénovant entièrement le fonctionnement de nos services destinés aux personnes âgées.

L'Hôpital Jeanne-de-Flandre, avec 1.200 professionnels expérimentés, peut accueillir chaque année plus de 15.000 patients, et sa maternité, avec près de 5000 accouchements, est même la plus importante de notre pays.

Mais il est vrai que notre " Cité " est au coeur d'une métropole où vivent plus d'un million de personnes, dans une région de 4 millions d'habitants, et à proximité immédiate de la Belgique, d'où l'on vient également s'y faire soigner.

La Maison des Parents dont nous posons ce matin la première pierre est donc un complément naturel de nos ambitions en matière de santé publique, qui sont marquées à la fois par la recherche de l'innovation et par le souci du patient.

Voilà pourquoi j'ai souhaité que le conseil d'administration du Centre Hospitalier Régional et Universitaire soit aux côtés de la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, afin de contribuer à la construction et à l'aménagement de cet équipement, dont l'Association de la Maison des Parents,

présidée par le professeur Farriaux, et celle des Amis de la Maison des Parents, animée par le professeur Delecour, sont les chevilles ouvrières.

J'y associe les partenaires qui s'investissent bénévolement dans ce projet, et en assureront demain le fonctionnement, parmi lesquels les associations " Loisirs à l'Hôpital ", " Naître et vivre " et La Croix-Rouge française.

La Maison des Parents sera une réussite car elle bénéficiera, dès son ouverture, du soutien actif de la Caisse Régionale d'Assurance-Maladie et de la communauté hospitalière, que je salue, et particulièrement Monsieur le professeur Delcambre, président de la Commission Médicale d'Etablissement, Monsieur Didier Delmotte, Directeur Général du CHR&U, et l'ensemble des services de pédiatrie, placés sous la responsabilité de Monsieur le professeur Turck.

En les visitant cet après-midi, Madame ~~la Présidente de la République~~, vous pourrez juger de la complémentarité qui se mettra bientôt en place, lorsque nous aurons ouvert notre Maison des Parents.

Le projet que nous avions conçu il y a plusieurs années pour l'hôpital Jeanne-de-Flandre, soulignait la nécessité d'offrir aux patients et à leur entourage des conditions d'accueil et de soins dignes des meilleurs établissements européens.

On y évoquait la volonté de créer " un lieu d'échange et de communication autour du patient ", d'imaginer " un lieu de soins pensé pour être un lieu de vie ".

La Maison des Parents répond encore plus fortement, je le pense, à ces ambitions.

Je vous remercie.

*reçu
et signé*